



**Association « Les Marcheurs Agyliens »  
45130 Saint-Ay**

<http://les-marcheurs-agyliens.e-monsite.com/>



N° association FFRP : 00260

**Compte rendu de la réunion du 09/01/2023**

**Présents :** Isabelle Montenach, Catherine Bonnet, Béatrice Lamberdière, Martine Pousse, Bertrand Métreau, Philippe Derain, Janny Thevret, Yves Trémeau, Gérard Heib, Xavier Proust, Marcel Malinowski, Yves Laurent.

**Ordre du jour :**

- **Point sur la nouvelle saison**
- **Organisation des groupes**
- **Retour sur la réunion de la fédération du Loiret**
- **Point financier et fonctionnement avec le nouveau trésorier**
- **Point sur le séjour de juin**
- **Questions diverses**

**1. Point sur la nouvelle saison.**

Cette saison le club compte 110 adhérents dont 25 nouveaux un record. Cependant la liste n'est pas close car on peut toujours avoir de nouvelles adhésions dans le cours de la saison.

**2. Organisation des groupes.**

La saison a démarré avec quatre groupes constitués de 3 encadrants, la constitution d'un cinquième serait souhaitable pour couvrir toute une saison du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin (donc 2 mois d'encadrement par groupe). Nous refaisons donc un appel à vos bonnes volontés et si des personnes souhaitent rejoindre les groupes d'animateurs il ne faut pas hésiter faites vous connaître.

**Groupe 1 :** Yves LAURENT, Gérard Heib, Annick LAURENT

**Groupe 2 :** Philippe DERAÏN, Bertrand METREAU, Michel PAQUET

**Groupe 3 :** Yves TREMEAU, Joël LAUNAY, Isabelle MONTENACH

**Groupe 4 :** Xavier PROUST, Alain RIGAUD, Catherine BONNET

La sécurité est importante particulièrement quand nous traversons ou que nous marchons le long des axes routiers, ainsi nous avons décidé de commander des brassards animateurs avec bandes réfléchissantes vendus par la boutique de la FFRP qui en plus des gilets nous permettront une meilleure signalisation.

Pour information la possibilité de raccourcir un parcours ne sera fait pas de manière systématique et ne pourra se faire que dans un cas exceptionnel, ou bien alors si le tracé du parcours le permet mais par sécurité on ne peut laisser partir une personne seule il faut obligatoirement un encadrant.

Les journées complètes remportent un franc succès puisque nous avons une moyenne de 50 participants sur les trois dernières mais revers de la médaille cela pose un problème, il est difficile de trouver des restaurants ayant la capacité de nous accueillir tout en restant dans des marges de prix raisonnables. Cette année nous reprendrons les pique-niques plus tôt, dès le mois d'avril, la journée complète ne sera pas forcément programmée le premier mardi du mois, en cas de mauvaises conditions météo elle pourra se dérouler sur le mardi suivant.

**3. Retour sur la réunion de la fédération du Loiret.**

Par choix de la FFRP, le certificat médical reste obligatoire et valable 3 ans avec le questionnaire de santé, mais la fédération se pose la question sur son utilité pour notre type d'activité excepté pour la marche plus sportive, nordique ou soutenue

Démarrage de l'application Ma Rando elle permettra de créer des communautés ce qui est prévu dans les futurs développements, mais pour l'instant elle ne remplace pas Openrunner pour la gestion de nos parcours de randonnées

La fédération nous rappelle à la prudence pour les jours de chasse et à la cohabitation avec les chasseurs

Rappel tous les membres du Conseil d'Administration et les encadrants animateurs doivent remplir le nouveau formulaire pour l'honorabilité c'est la loi.

Formation premier secours assurée par le Comité pour 8 à 10 personnes maximum il serait bon que les encadrants volontaires participent à cette formation.

Dates à retenir :

- Le 18 février Assemblée Générale du Comité du Loiret se tiendra à Chatenoy
- Les 18 et 19 février Bourges Sancerre après deux ans d'absence
- Les 13 et 14 mai La Loirétaine à Chateauneuf sur Loire
- Le 24 septembre « Marchons dans nos parcs » à l'étang du puits à Cerdon
- Le 28 octobre « Chartres en lumières »

#### 4. Point financier et fonctionnement avec le nouveau trésorier.

Bienvenue à Michel dans son rôle de trésorier, points à noter :

- La Fédération nous a remboursés encore cette saison la cotisation de 60€ de l'assurance
- Le compte bancaire à été transféré à l'agence de la Chapelle Saint-Mesmin
- Pour la gestion prise de l'option E-document simple et pratique, fini le courrier postal, le classement et le stockage de papier et c'est meilleur pour la planète
- Désabonnement à l'application « Gérer mes comptes » un gain de 25€
- Nous allons privilégier les règlements avec RIB et limiter ainsi le nombre de chèques entre autre pour les notes de frais et les adhésions pour faciliter la gestion de notre compte

#### 5. Point sur le séjour de juin.

Les inscriptions sont closes le quota étant atteint, 30 personnes participeront au séjour du 11 au 17 juin 2023 à Saint-Georges-de-Didonne résidence "les Buissonnets"

Une option a été mise pour un séjour en septembre 2024 avec Soleil Evasion au village vacances de Torre Del Far à TAUTAVEL dans le pays cathare un village au cœur de la campagne du Roussillon. Les inscriptions seront prises au démarrage de la prochaine saison.

En ce qui concerne le séjour 2020 suite à la liquidation judiciaire d' ESCAPIA, nous attendons avec impatience le résultat de la séance du 6 février 2023 avec peut-être cette fois ci le dénouement..

**Prochaine réunion le lundi 24 avril 2023 à 17 heures**

